



PONT-L'ABBÉ
Pont - 'n - Abad

PONT-L'ABBÉ *infos*

www.ville-pontlabbe.fr

n°13 - Janvier 2012



Sécurité routière Agissons ensemble



P. 6 - Communauté de communes, un grand pas dans le bon sens



P. 8 - L'accèsion à la propriété, des solutions existent



P. 13 - Les spectacles en «actions»

SOMMAIRE

PAGE 2
ÉDITO

PAGE 3
MIEUX VIVRE À PONT-L'ABBÉ

PAGE 4-5
BRÈVES

PAGE 6-7
ACTUALITÉS

PAGE 8-9
URBANISME - TRAVAUX

PAGE 10-11
DOSSIER

PAGE 12
VIE ASSOCIATIVE

PAGE 13
ART ET CULTURE

PAGE 14
PORTRAIT

PAGE 15
EXPRESSION LIBRE

**Magazine municipal
édité par la ville de Pont-l'Abbé**

Square de l'Europe
BP 23081

29123 Pont-l'Abbé cedex

Tél. : 02.98.66.09.09

Fax. : 02.98.66.09.00

www.ville-pontlabbe.fr

Directeur de la publication :

Daniel Couïc

Responsable de la publication :

François Largenton

Conception-réalisation :

Nathalie Mavic

Imprimeur :

Cloître Imprimeurs

ZA Croas Ar Nezig - CS 50934

29419 Landerneau cedex

Tirage : 4500 exemplaires

Photo couverture : Nathalie Mavic et

DR

ISSN 1277 7900

Imprimé sur papier 100% recyclé



Licens nr.: DK/11/1



Au seuil de cette nouvelle année, je me fais l'interprète de toute la municipalité pour vous souhaiter une année 2012 qui vous soit, à chacune et chacun d'entre vous, la plus agréable possible.



© DR

La période est tendue

L'année 2011 ne laissera sûrement pas que des bons souvenirs à l'échelle internationale mais aussi européenne. Certains prétendent peut-être que notre sort de Pont-l'abbistes n'est pas international ou européen... Certes, mais jusque chez nous on ressent les restrictions budgétaires, qu'il s'agisse des dotations de l'État, des subventions des partenaires habituels que sont le Département ou la Région, ou l'Europe, des organismes qui accompagnent nos actions (CAF, Centre de développement du Sport, DRAC, etc). Différents projets d'implantations d'activités connaissent des retards, certains sont abandonnés en raison des incertitudes des partenaires.

Rien ne doit nous freiner

Il n'en reste pas moins que notre cadre de vie est agréable, que la vie associative est très développée dans le Pays Bigouden et en particulier à Pont-l'Abbé, que nous avons la chance de trouver à proximité immédiate la plupart des services dont nous avons besoin et une offre commerciale que beau-

coup nous envie. Nous poursuivrons bien sûr les efforts maintenant bien visibles d'amélioration du cadre de vie, de progrès de l'offre culturelle, de développement raisonné de notre commune et de propositions tournées vers chacun de vous pour un dialogue

constructif et civique à l'écart des rumeurs et des «conchennou».

Coopérons mieux

Nous avons engagé, entre les communes et la Communauté de communes un travail qui aura des conséquences bénéfiques pour notre organisation collective : le transfert de certaines compétences vers la Communauté. Non pas pour nous « débarrasser » de nos obligations mais pour mieux assumer des tâches qui y gagneront en qualité, en efficacité et avec une meilleure harmonisation entre nos communes. Les vœux de la municipalité iront spécialement cette année à tous ceux qui œuvrent pour que l'Hôtel-Dieu retrouve, après une période de doutes et de difficultés sérieuses, le chemin de la modernisation et du maintien à Pont-l'Abbé d'une offre hospitalière de qualité au service de tous les Bigoudens.

**Bonne année et bonne santé à tous,
Blaovez mad a yached mad an holl.**

Le Maire, Daniel Couïc



Vous aurez peut-être remarqué que nous avons modifié la présentation de votre bulletin d'informations municipales. Faites-nous savoir s'il vous paraît plus facile à lire, plus clair et s'il répond bien à ce que vous attendez d'une telle revue. Nous espérons pouvoir en diffuser trois éditions dans l'année pour informer de manière un peu plus proche sur l'actualité de notre ville.

Le port et l'église : des joyaux mis en valeur



© F. LARGENTON

Dans le cadre de la politique de mise en valeur de notre patrimoine, les voiries du quartier de l'Église ont été rénovées. Les rues de l'église, Marceau, de la Halle, Péronnelle de Rochefort, et de la Levée sont maintenant propices à un cheminement paisible depuis les quartiers piétonniers en direction du port et de l'église. Dans un souci de développement durable, les pavés existants ont été réutilisés pour former le caniveau central.



© F. LARGENTON

Élagage des arbres, une obligation des propriétaires

La commune, gestionnaire de l'espace public, a les mêmes obligations qu'un propriétaire. Lorsque les arbres de l'espace public pénètrent dans l'espace privé, elle se doit de pratiquer des opérations d'élagage.



© F. LARGENTON

Mise en sécurité de la rue Arnoult

Le 27 octobre dernier, la Municipalité inaugurait les travaux de la rue Arnoult. Dans le cadre de la politique de sécurisation des rues, un chantier de réfection a été réalisé. La desserte d'un EPHAD (les Camélias) et d'une école maternelle (Sainte-Anne) a fait retenir cette rue comme l'une des priorités. Les revêtements de la chaussée et des trottoirs ont été refaits. Pour réduire la vitesse de circulation des automobiles, l'entrée et la sortie de cette rue, en sens unique, ont été volontairement rétrécies. La rue Arnoult encourage maintenant à une circulation apaisée et permet une traversée des piétons en toute sécurité.

Réouverture des toilettes Quai Saint-Laurent



© DR

Les usagers et les nombreux touristes qui fréquentent le port et le quartier de l'église pourront désormais y trouver des toilettes dignes de ce nom. Rappelons que la ville est équipée de quatre toilettes publiques situées : à l'entrée de la rue Roger Signor, place de la République (devant la Poste), à l'entrée de l'allée Marie de Kerstrat, et quai Saint-Laurent.



© DR

Partir en vacances à la montagne

Tous les étés, l'Amicale Laïque organise des centres de vacances destinés aux jeunes de 9 à 16 ans. Hébergés au collège du Châtelard ou au camping «des cyclamens» dans le Parc naturel des Bauges en Savoie, ils peuvent pratiquer la randonnée en montagne, le canyoning, l'escalade et découvrir la nuit en refuge et le camping en alpage. La découverte de la montagne (La faune et la flore), la qualité de la vie collective, le respect des autres, la prise de responsabilités sont les bases des projets pédagogiques des séjours. La Ville de Pont-l'Abbé contribue au financement des séjours des enfants. La J.P.A. (Jeunesse au Plein Air) aide les familles et les premiers départs en séjour collectif. La C.A.F., le Conseil Général, les Comités d'Entreprises, la M.S.A., les chèques vacances peuvent financer partiellement les séjours des enfants.

<http://sejour.aventurebauges.over-blog.com/>
Tel : 02 98 87 39 69

Camp U.C.P.A. au centre équestre



© DR

Le centre équestre a accueilli un camp sous toile organisé par l'U.C.P.A. pendant les mois de juillet et août. 110 enfants venus de toute la France ont pu pratiquer l'équitation sur le site de Rosquerno et découvrir le Pays Bigouden à travers des activités ludiques et sportives. Cette opération sera reconduite en juillet 2012.

La Torche - Pont-l'Abbé 2011



© DR

La 15ème édition de «La Torche-Pont L'Abbé», organisée par le Club Athlétique Bigouden le 2 octobre dernier, a drainé plus de 2000 compétiteurs et randonneurs vers le Triskell où avaient lieu toutes les arrivées. Chacun a pu trouver une épreuve à sa mesure : jeunes et moins jeunes, rapides et lents, anonymes et champions. Tous ont donné le meilleur d'eux-mêmes sous un soleil caniculaire d'automne et dans une ambiance conviviale regroupant toutes les générations.

Le marché des artisans créateurs

Les talents artisanaux sont nombreux en Pays Bigouden. Nous avons choisi de les mettre en valeur en leur proposant de s'installer le jeudi dans la cour de la mairie. Seule règle incontournable pour y participer : ne présenter que des créations. Tout objet manufacturé, produit en quantité, est banni de la place. Ils sont une vingtaine, depuis l'été 2009, à proposer leurs créations à un public de plus en plus nombreux. Céramique, bijoux, sculptures, vêtements, et photos s'y côtoient dans une ambiance conviviale.



© F. LARGENTON

Découverte du milieu marin



Du 10 au 14 octobre 2011, les deux classes de CM2 de l'école Jules Ferry se sont rendues au centre Nautique de L'Île Tudy. Dans une démarche d'éco-citoyenneté, les élèves ont été initiés au catamaran, kayak, plate, mais aussi à la pêche à pied, pêche au «large» avec pose de filets et de casiers. Ils ont aussi visité la criée et des infrastructures portuaires de Loctudy. Ce séjour en internat, véritable apprentissage du vivre ensemble, reçoit le soutien financier de la Ville, des parents d'élèves, de l'Amicale Laïque et du Conseil Général.

Une Pont-l'Abbiste aux JO de 2012 ?



Pratiquant le handisport d'escrime, Delphine Bernard est bien résolue à obtenir son billet pour les Jeux Olympiques. Cette jeune fille de 25 ans, au caractère aussi trempé que la lame de son épée, s'entraîne à Pont-l'Abbé. Victime d'un accident de ski alpin en 2004, elle reprend le sport dès 2006 et accède rapidement au plus haut niveau. Elle est actuellement numéro une française.

Le Musée de Bretagne à Pont-l'Abbé

Le 26 septembre 2011, l'équipe du musée de Bretagne et de l'écomusée du pays de Rennes était en visite à Pont-l'Abbé. La rencontre s'est déroulée en 3 temps. D'abord, la découverte des collections permanentes ; puis, l'exposition temporaire «Au Pays des Poupées, un petit monde de haute couture» et pour conclure un moment ludique : un atelier pour la réalisation de Bigoudènes en perle et de reproduction d'une épingle de pardon. L'équipe rennaise a été séduite par notre attachement au patrimoine, par la manière dont nous le mettons en regard, par notre approche à la fois scientifique et ludique. A leur retour à Rennes, ils nous ont adressé ce message : «Da gentañ tout, trugarez deoc'h evit an degemer e-barzh ho mirdi, plijet bras eo bet tout an dud !»

Solidarité : deux bigoudènes en Inde !



Déjà coutumières d'actions humanitaires en France, Clarisse Alexandre et Nolwenn Balch, contraintes par leur cursus d'étudiantes, ne pouvaient cette année y consacrer qu'un mois. Elles ne pouvaient de ce fait s'engager auprès d'ONG. Elles ont donc imaginé leur propre projet : une mission humanitaire d'un mois au sud de l'Inde à Bangalore, le lycée Saint-Gabriel, leur ancien

établissement, leur ayant trouvé les contacts nécessaires. Pour financer leur projet, elles ont sollicité l'aide du PIJ (Point Information Jeunesse) qui les a conseillées dans la réalisation du dossier qu'elles ont présenté à PASI (Pont-l'Abbé Solidarité Internationale). Ce collectif promouvant, entre autre, les initiatives de la jeunesse en matière de solidarité, leur a octroyé à chacune 250 € provenant de la subvention municipale.

Communauté de communes, un grand pas dans le bon sens

Les communes du Pays Bigouden Sud ont approuvé, il y a deux mois, les propositions d'évolutions des compétences de la Communauté de Communes (CCPBS). Ces nouvelles orientations, dont certaines sont engagées dès maintenant, représentent un grand pas pour l'organisation des responsabilités sur notre territoire.

La Communauté de communes n'avait jusqu'à présent que des compétences techniques et économiques (eau, réseaux électriques, déchets, zones d'activités, piscine). Avec les compétences nouvelles sur la petite enfance, la jeunesse, certains services aux personnes (portage des repas, amélioration des transports publics, ...), notre Communauté va désormais s'occuper, à la bonne échelle, de l'humain et de notre vie ensemble, en dépassant la seule offre de services à consommer.

Pont-l'Abbé est concerné

S'il est une commune qui mesure ce progrès, c'est bien Pont-l'Abbé. Nous avons, en effet, la charge et la chance d'être la ville centre du Pays Bigouden. À ce titre, au fil du temps, Pont-l'Abbé a créé, hébergé

LES DOMAINES DE COMPÉTENCE DE LA CCPBS :

- ▶ Aménagement de l'espace,
- ▶ Développement économique et touristique,
- ▶ Protection et mise en valeur de l'environnement,
- ▶ Logement et cadre de vie,
- ▶ Construction, aménagement, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs,
- ▶ Action sociale d'intérêt communautaire,
- ▶ Production et distribution d'eau potable,
- ▶ Gestion des déchets.

et soutenu de nombreux services et associations qui rayonnent bien au-delà de nos limites communales. Quelques exemples : la crèche de Ti Liou et le RAM^(*), les établissements scolaires du second degré, le Point Information Jeunesse (PIJ), le centre de Rosquerno, le CLIC, la banque alimentaire, la Croix Rouge, le centre de secours (pompiers), l'école de musique, le

rugby, l'athlétisme... Ceci n'enlève bien sûr rien à nos voisins qui ont également des situations voisines : école bilingue, bagad Cap Caval, centres nautiques, Halio-tika, Kerazan, ports de pêche et de plaisance, sites remarquables...

Le bon sens

Il s'agit de s'élever à la bonne échelle, celle de nos 37.000 habitants, pour assurer des services qui, aujourd'hui, sont traités séparément par les communes (ou pas traités du tout dans certaines de nos collectivités), pour offrir des conditions plus favorables à tous les «Bigoudens sud». Notre Conseil municipal de novembre a été l'occasion de rappeler que des services à fort contenu intercommunal restent en dehors du champ de compétences communautaire, notamment, la future gendarmerie, la construction de centres de secours neufs (deux au lieu des six d'aujourd'hui) pour ne parler que des grands projets.

*Relais Assistantes Maternelles



© F. ALLAIN

Le CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique), lieu unique d'informations pour tout ce qui concerne les personnes âgées, sera redéveloppé.



Hôtel-Dieu, un nouveau départ

Depuis le 1^{er} janvier 2012, l'Hôtel-Dieu a officiellement intégré l'Hospitalité Saint-Thomas de Villeneuve. Alain Tanguy, Directeur Général du groupe et Monsieur Couïc, Maire de Pont-l'Abbé, répondent à nos questions.

Alain Tanguy, qu'est-ce qui justifie cette prise en charge de l'Hôtel-Dieu par HSTV ?

A.T. : Les sœurs de l'Hospitalité, fortes de l'existence de l'HSTV, ont été appelées par la congrégation de Pont-l'Abbé. Nous avons rencontré les partenaires du territoire, l'ARS et les banques qui nous ont paru faire confiance à l'HSTV. Peut-être parce que nous avons la crédibilité d'un Groupe, un savoir-faire sanitaire et médico-social et que nous avons proposé un projet tourné vers le futur.

La qualité et la modernisation seront-elles au rendez-vous ?

A.T. : Soutenu par l'ARS et surtout par les employés et les médecins, le plan «Pont-l'Abbé 2014» permet la continuité et la modernisation de soins de qualité. Cette qualité, ici historique, fonde les conditions d'une modernisation audacieuse, le développement d'activités nouvelles, le maintien des activités, la prise en charge permanente des urgences.

Daniel Couïc, quel est votre rôle dans le nouveau projet hospitalier ?

D.C. : Il m'appartient, comme Maire de Pont-l'Abbé, d'accompagner l'étude des projets de l'Hôtel-Dieu en

LA REPRÉSENTATION DES ÉLUS BIGOUDENS POUR LA SANTÉ ET L'HÔPITAL EST FORMÉE DE :

- ▶ Annick **LE LOCH**, Députée
- ▶ Michel **CANEVET**, Conseiller général, Maire de Plonéour-Lanvern et Président de la CCHPB
- ▶ Daniel **COUÏC**, Conseiller général, Maire de Pont-l'Abbé
- ▶ Raynald **TANTER**, Conseiller général
- ▶ Jean-Paul **STANZEL**, Président de la CCPBS
- ▶ Deux élus de la CCPBS : Léa **LAURENT** Jean **L'HELGOUARCH**
- ▶ Deux élus de la CCHPB : Michel **BUREL** Albert **LE BERRE**

veillant à réussir leur insertion dans notre cœur de ville, ce que Monsieur Tanguy souhaite aussi et soutient.

Vous avez créé un groupe des élus Bigoudens pour l'Hôtel-Dieu et la santé sur le territoire. Avec quelles intentions ?

D.C. : Nous étions absents de tous les organes de décision et de concertation. Les élus Bigoudens en ressentaient le besoin. Cette représentation nous confère une légitimité déjà reconnue et bien ressentie par les partenaires.

L'Hôtel-Dieu était un peu fermé sur lui-même. S'ouvrira-t-il plus sur la ville et le territoire ?

A.T. : C'est déjà le cas avec la Maison médicale ouverte dans ses murs. Ce sera encore plus le cas avec le nouvel EHPAD et les futurs bâtiments ouverts sur la ville. Rappelons également que l'ouverture sur l'ensemble du territoire est déjà faite avec la mise en œuvre de l'Union Hospitalière de Cornouaille.

D.C. : Cultivons cette coopération.

LES GRANDES LIGNES DU PROJET «HÔTEL-DIEU 2014»

- Maintien des urgences, du Smur, des spécialités médicales (neurologie, cardiologie, gastro-entérologie, endocrinologie), de l'offre chirurgicale (orthopédie, digestif, urologie, oto-rhino-laryngologie, ophtalmologie et dentaire), des soins de suite et de réadaptation ainsi que la psychiatrie, en lien avec Gourmelen.
- Développement de la médecine polyvalente post-urgence et de la chirurgie.
- Création d'un service de gériatrie et d'un établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes.

L'accession à la propriété, des solutions existent

A Pont-l'Abbé, comme dans tout le pays bigouden sud, le coût de l'immobilier constitue depuis plusieurs années un problème pour les classes populaires et même pour les classes moyennes.

La municipalité a fait du logement accessible une de ses priorités : permettre à ceux qui le désirent de trouver un toit, soit dans le secteur locatif aidé, soit dans l'accession sociale à la propriété.

Un lotissement communal

Un lotissement communal a été aménagé au Guiric. Six petits lots ont été proposés prioritairement à de jeunes familles au prix de 57 euros le m². Pour un terrain de 450 m², cela donnait un prix de 25.650 euros, environ la moitié du coût d'un terrain dans un lotissement privé. La seconde formule d'accession sociale à la propriété est celle de l'achat d'un pavillon en location-accession. Devant le succès d'une première réalisation de 13 logements

« LA MUNICIPALITÉ A FAIT DU LOGEMENT ACCESSIBLE UNE DE SES PRIORITÉS »



ANDRÉ PAUBERT,
ADJOINT-AU-
MAIRE CHARGÉ DE
L'URBANISME ET
DU CADRE DE VIE

en 2010, la municipalité a souhaité que l'OPAC de Quimper Cornouaille puisse réitérer l'opération dans le cadre du village de Kerargont II. Un permis de construire a été accordé le

22 septembre 2011. Les logements devraient être livrés courant 2013. L'opération comprend huit T4 et cinq T5 édifiés sur des terrains de 400 à 500 m², plus quatre T3 duplex. Ces logements financés par des prêts sociaux, bénéficient d'une TVA à 5.5 %.

De la location à l'achat

Le principe est simple : vous devenez d'abord locataire de votre pavillon et vous disposez de quatre années pour lever votre option et passer à l'acquisition. Lors de la première opération de Kérargont un T4 était proposé au bout de un an au prix de 134.730 euros. Après le village de Kérargont, la municipalité envisage d'autres opérations de ce type. Enfin, le dernier moyen mis en oeuvre pour favoriser l'accession à la propriété concerne également l'opération de Kérargont. Il s'agit de 35 lots libres proposés par l'OPAC à un prix de 75 à 80 euros le m². Le montant, évidemment supérieur à celui du lotissement communal du Guiric, demeure cependant inférieur à l'offre privée sur la ville. Le succès a été rapide et après trois mois, 22 lots ont déjà été commercialisés. Dans un souci de développement durable, la taille des terrains tourne autour de 500 m². Lotissement communal, location-accession et lots libres constituent trois formules d'accession à la propriété qui s'adressent à des publics différents pour permettre au plus grand nombre de réaliser leurs rêves et leurs projets.

André Paubert



© F. LARGENTON

Ces logements, en location-accession, ont été réalisés en 2010 rues Jean Racine, Molière et Pierre Corneille à Kérargont.

Un règlement pour la sécurité et la protection de la voirie communale

En sa qualité de propriétaire, la Ville se doit d'organiser les interventions sur le domaine communal mais aussi de veiller à la sécurité de la circulation et à la protection du patrimoine que représentent les 81 kilomètres de la voirie communale.



© F. LARGENTON

▼
Tous travaux entrepris par des particuliers ou des entreprises sur le domaine public communal nécessitent une autorisation délivrée par la ville.

Les différentes interventions sur la voirie communale peuvent générer des détériorations de chaussées, de trottoirs et engendrer une gêne pour les usagers.

Pour tenter d'y remédier, un règlement de voirie communale a été établi en concertation avec

EN PRATIQUE

Pour permettre à la Ville de veiller à la protection et au bon fonctionnement de ses voies, toute utilisation de la voirie doit donner lieu à l'obtention d'une autorisation municipale. Par exemple, avant de poser un échafaudage sur le trottoir ou d'intervenir sur la chaussée, le particulier ou l'entreprise doit demander l'autorisation auprès des services techniques municipaux. Le formulaire de demande d'autorisation est disponible aux services techniques et sur le site internet de la Ville. Après étude, la Mairie pourra édicter un arrêté fixant les conditions de cette occupation.

les intervenants sur le domaine public. Approuvé par le Conseil Municipal, ce document est entré en application le 1^{er} janvier 2012. Ce règlement définit les modalités administratives, techniques et financières que doivent respecter les occupants de la voirie (usagers, riverains, entreprises de travaux publics) lorsqu'ils exécutent des travaux. Le respect de ce règlement permettra ainsi de garantir collectivement la sécurité et la préservation des voies communales, pour une meilleure qualité de service rendu à l'utilisateur.

Daniel Bernard, adjoint-au-maire chargé des travaux

POUR EN SAVOIR +

Pour plus d'informations, vous pouvez prendre contact avec les services techniques de la Ville (Téléphone : **02.98.66.13.09**).

Le règlement et ses formulaires sont disponibles aux services techniques municipaux et sur le site internet de la Ville.

WWW.VILLE-PONTLABBE.FR





Des nouvelles zones ont été créées : les zones de rencontre ouvertes à tous où les piétons ont priorité sur tous les véhicules et où la vitesse est limitée à 20 km/h

Des actions, comme ici un exercice de sécurité routière, sont mises en place dans les établissements scolaires de la ville pour sensibiliser aux dangers de la route

Sécurité routière, agissons ensemble

A Pont-l'Abbé, l'aménagement urbain réalisé à partir des années 70 a fait la part trop belle aux voitures, au détriment des autres usagers. En conséquence, piétons et cyclistes ont du mal à trouver leur place dans les rues de la ville. Depuis trois ans, la municipalité met tout en œuvre pour redonner confiance à chacun dans ses déplacements et pour diminuer les risques d'accident, en améliorant la sécurité des piétons et des cyclistes.

Les Pont-l'Abbistes expriment régulièrement un sentiment d'insécurité qui est le plus souvent associé à la sensation de vitesse excessive des véhicules à moteur en ville. Les vitesses élevées sont, avec l'alcool, l'une des premières causes des accidents graves. Il est donc du devoir des collectivités d'agir efficacement pour réduire ce risque. Le décret du 30 juillet 2008 a apporté de nouvelles dispositions mettant en avant le principe de prudence accrue du conducteur à l'égard des usagers les plus vulnérables. Ce décret a redéfini les zones 30 (pour lesquelles il a instauré la possibilité d'un contre-sens pour les cyclistes dans les voies à sens unique) et les aires piétonnes. Il a également créé une nouvelle zone, la zone de rencontre, ouverte à tous, où les piétons

ont priorité sur tous les véhicules et où la vitesse est limitée à 20 km/h. Nous savons tous que ce n'est pas un panneau, ni même un aménagement parfois inadapté qui nous contraint. **Il convient alors de créer des conditions qui ne donnent pas envie d'accélérer.** Ces moyens techniques existent et peuvent être faciles à mettre en œuvre : rétrécissement de chaussée, chicanes, absence de vision dégagée obligeant l'automobiliste à une plus grande vigilance.

Les modes de déplacements doux

Le vélo est le mode de déplacement le mieux adapté à une ville de la taille de Pont-l'Abbé. Ses avantages sont nombreux : rapidité, diminution du nombre de voitures et absence de pollution, activité phy-

sique bénéfique pour la santé, etc. Plusieurs difficultés s'opposent à un plus important développement du vélo. Le plus significatif est l'insécurité, ressentie notamment par les parents des jeunes enfants et par les personnes âgées, face à l'«agression» des automobiles. Des itinéraires identifiés et sécurisés, des places de stationnement

LES SENTIMENTS D'INSÉCURITÉ EXPRIMÉS PAR LES PONT-L'ABBISTES

- Vitesse des véhicules à moteurs.
- Absence d'itinéraires identifiés pour les cyclistes.
- Absence d'itinéraires sécurisés pour les piétons.



© photos DR

▼ Un décret du 30 juillet 2008 a instauré la possibilité d'un contre-sens pour les cyclistes dans certaines voies à sens unique

▼ Des aménagements ont été créés afin de réduire la vitesse des véhicules et améliorer la sécurité des piétons.

« LE PLUS DIFFICILE EST D'AGIR SUR LES COMPORTEMENTS »



ADRIEN BINET,
CONSEILLER
MUNICIPAL,
DÉLÉGUÉ À LA
SÉCURITÉ ROUTIÈRE

correctes et plus nombreuses sont également nécessaires. Depuis trois ans, nous avons entrepris d'améliorer cette situation. Des voies cyclables ont été sécurisées, des rues aménagées, certaines avec contre-sens cycliste, des places de stationnement mises devant certains commerces ou lieux publics. **La marche** est aussi un mode de déplacement urbain et nous sommes tous, à un moment ou un autre, des piétons. **Nous devons pouvoir nous déplacer en toute sécurité et**

toute tranquillité. Pour cela, il faut améliorer les itinéraires : élargissement des trottoirs, sécurisation des traversées. Il s'agit souvent d'aménagements lourds qui doivent être programmés dans le temps. L'amélioration de la sécurité des piétons dans leurs déplacements est liée à la prise en compte des déplacements des personnes à mobilité réduite (y compris les poussettes) pour laquelle la collectivité fera un effort important au cours des prochaines années. Mais le développement des déplacements doux pose partout le problème de la cohabitation entre piétons et cyclistes. Ces derniers sont souvent ressentis comme gênants pour les piétons, qui ne les entendent généralement pas venir. Un respect mutuel est indispensable.

Actions de prévention à mener auprès des jeunes

Les deux roues motorisés sont les principales victimes des accidents

de la route. Imprudence, non-respect des règles de circulation et de sécurité sont les principales causes de ces accidents. Il est donc fondamental d'agir auprès de cette population très exposée. Des actions sont mises en place dans les établissements scolaires de la ville pour sensibiliser les enfants aux dangers de la route (permis piéton, sécurité routière à l'attention des futurs motocyclistes).

9 ACCIDENTS SUR 16 IMPLIQUENT UN CYCLOMOTORISTE*

La prévention routière a récemment souligné que l'enfant apprend trop tard les dangers de la rue (cf Ouest-France du 14 septembre dernier) : une enquête nationale a montré que 78% des enfants de 5 à 10 ans sont systématiquement emmenés par un adulte à l'école et que, parallèlement, l'âge où les enfants sont le plus victimes d'accidents est passé de 7-8 ans à 11 ans, l'enfant apprenant trop tard les dangers de la rue.

Adrien Binet

CE QUE FAIT LA COLLECTIVITÉ

- Création d'aménagements comme les rétrécissements de chaussée, les chicanes, afin de ralentir les véhicules.
- Création de zones de rencontre où les piétons ont priorité sur tous les véhicules et où la vitesse est limitée à 20 km/h.
- Création de zones 30 où les cyclistes ont la possibilité d'aller à contre-sens dans les voies à sens unique.
- Aménagement des rues pour les cyclistes.
- Amélioration des déplacements des personnes à mobilité réduite en élargissant les trottoirs par exemple.

*Accidents relevés entre janvier et octobre 2011 sur l'ensemble du secteur de la Brigade de Gendarmerie de Pont-l'Abbé.

Les commerces du centre-ville vous présentent leur nouveau logo

L'association des commerçants de Pont-l'Abbé change de nom et d'image. Thierry Guillemot, Président de l'association, nous donne les raisons de ces changements.

Pourquoi ces changements ?

Thierry Guillemot - Le commerce du centre-ville, à l'évidence, a une valeur de plus en plus collective. Chaque commerce est donc solidaire de ses voisins. Les consommateurs se forgent une image de leur commerce. Il est donc important de se regrouper et de participer à des actions qui vont renforcer l'image de marque de leur espace marchand et du lien social qu'il provoque. Nous identifier est pour nous une priorité. Nous savons très bien qu'un centre-ville ne vit pas sans une périphérie forte, pour autant, le contraire est vrai.

Nous avons souhaité pour cela nous différencier de la périphérie, apporter au sein de notre logo, un cœur, représentant le centre-ville.

Que serait demain le centre-ville de Pont-l'Abbé sans ses commerces ?

T.G. - Nous participons activement au plan de revalorisation du centre-ville, par une démarche cohérente auprès de la municipalité, des collectivités territoriales et de la Chambre de Commerce dont le fonds FISAC, qui permet l'aménagement entre autre, d'un centre-ville plus accessible,



Le coeur représente le centre-ville

plus dynamique et plus attractif. Les commerces de Pont-l'Abbé, forts de 120 adhérents, mesurent pleinement les enjeux de demain et sont prêts à relever le défi de notre avenir commun.

La Maison de la Particip'Actions s'inscrit dans une nouvelle dynamique !



© DR

Les locaux de la Maison de la Particip'Actions – Centre Social, rue du petit train à Pont-l'Abbé.

La Maison de la Particip'Actions a présenté, le 21 septembre dernier, son nouveau projet social à la CAF du Sud Finistère.

Cette présentation, à laquelle M. le Maire a participé, mettait un point final au travail engagé par la Maison de la Particip'Actions - Centre Social depuis septembre 2010. Il s'agissait du premier renouvellement de l'agrément qui lui avait été initialement attribué en janvier 2007. La démarche a débuté par la réalisation «d'un diagnostic partagé» du territoire de Pont-l'Abbé, définissant les grandes orientations de son nouveau projet social. Avec l'appui d'une vingtaine de personnes (bénévoles, habitants,

responsables associatifs, professionnels, élus), un important travail collectif a été réalisé afin d'imaginer et de construire de nouvelles actions en direction des habitants. Le projet social présenté reprenait ces différentes phases et proposait un plan d'actions pour la nouvelle période d'agrément. Il a été reçu avec un grand intérêt par la commission qui a pris la décision de renouveler l'agrément de la Maison de la Particip'Actions jusqu'en 2015.

Cédric Person, directeur de la Maison de la Particip'Actions



© DR

À partir du mois d'avril, se succéderont sur différents sites de la musique, des arts de la rue et du théâtre équestre. De belles rencontres en perspectives comme le spectacle «Ma Bête Noire» qui aura lieu les 12 et 13 mai 2012.

Les spectacles en « actions »

Nous avons fait le pari d'une politique culturelle ambitieuse. Elle est en œuvre aujourd'hui, dans le dynamisme des équipements culturels, le soutien aux associations, à la jeunesse, la mise en valeur de notre patrimoine, la mise en place de partenariats et d'un travail en réseau.

Pour favoriser l'accès à la culture au plus grand nombre, nous sommes conscients que certains leviers sont à actionner : l'économique avec une politique tarifaire accessible ; le déplacement des spectacles hors les murs pour aller vers le public ; le développement d'actions culturelles envers le public et tout particulièrement les plus jeunes. Ce dernier point, en développement très actif depuis ces 2 dernières saisons culturelles au Triskell, représente la partie immergée essentiel à la cohérence de notre projet. 70 % des spectacles accueillis au Triskell nécessitent un réseau partenarial, tant au niveau local que départemental, ainsi que l'accueil d'artistes en

résidence. En 2010, trois résidences d'artistes ont permis aux enfants du centre de loisirs de rencontrer la **Compagnie de danse contemporaine «Wayo»**, aux élèves du collège Laënnec de découvrir l'univers des marionnettes de la **Compagnie «Tro Heol»** et aux musiciens en herbe de la commune de partager leur passion pour la pratique musicale avec ceux du **groupe Calico**.

Éveil culturel d'un public en devenir.

Cette collaboration entre artistes et publics est reconduite pour cette nouvelle saison. Déjà, dès son ouverture, consacrée à la «**culture surf**», le lycée Laënnec, l'Espace Jeunes, le Ser-

vice «Enfance Jeunesse», l'école de surf en Bretagne et Daily surf ont pu se retrouver. Le **Spok Festival** a attiré de nombreux spectateurs autour des arts du cirque. Et «1+1

70%

DES SPECTACLES ACCUEILLIS AU TRISKELL ONT BÉNÉFICIÉ D'UN PARTENARIAT.

= **Blues-Honeymen**» a été l'objet d'une collaboration avec le Comité des Œuvres Sociales de la commune, la Maison de la Particip'Actions et l'Amicale Laïque. Enfin, la «**semaine de la petite enfance**» avec des ateliers «parents/enfants», des débats et conférences. La liste est loin d'être exhaustive puisque pour cette nouvelle saison les propositions de partenariat et d'action culturelle avoisinent les 90 % ! Nous n'oublions pas la question du déplacement des spectacles vers les publics avec des propositions «**hors les murs**» au printemps. À partir du mois d'avril, se succéderont sur d'autres sites de la musique, des arts de la rue et du théâtre équestre ! De belles rencontres en perspectives qui participent à l'éveil culturel d'un public en devenir. Et si nous tenons particulièrement à ce travail et ces échanges, c'est parce que nous sommes convaincus que le champ culturel participe à notre ouverture sur le monde.

Marie-Laure Gutton, adjointe-au-maire chargée de la culture

Le programme de la nouvelle saison est disponible en mairie, au Triskell et sur son site Internet
WWW.TRISKELL.FR

La retenue d'eau du Toul Dour, créée par le Docteur Bénard, assure l'approvisionnement en eau potable du Pays Bigouden



© DR

Docteur Henry Maurice Bénard

Une figure emblématique

Ses intimes l'appelaient familièrement «HM», les initiales de ses deux prénoms Henry Maurice. Les Pont-l'Abbistes, eux, retiendront ces deux lettres comme les premières lettres de deux endroits qui marquèrent sa vie : H comme «Hôtel Dieu» et M comme «Mairie».

H comme «Hôtel Dieu».

La réputation de l'Hôtel Dieu dans le traitement de la luxation de la hanche est due au professeur Leveuf qui, intrigué par la fréquence du nombre de cas Bigoudens parmi ses patients, décide de venir les traiter sur place et d'y opérer trois jours par mois. Une équipe dynamique anime alors le centre de luxation ; elle est dirigée par

un chirurgien, le Docteur Henri Guias. Le Docteur Guias recrute, pour le seconder et par la suite le remplacer, le Docteur Henry Maurice Bénard, qui opérera comme chirurgien orthopédiste jusqu'en 1986.

Durant cette période, il devient un spécialiste reconnu pour ses interventions au niveau de la hanche et présente son travail lors d'un congrès international.



© DR

M comme Mairie

En 1958, Henry Maurice Bénard, conseiller municipal, est élu Maire en remplacement de Jean Lautredou, décédé avant la fin de son mandat. Il récoltera cinq fois la majorité des suffrages des Pont-l'Abbistes. Cet homme distingué, arborant le nœud papillon, inséparable de sa pipe, sera Maire de Pont-l'Abbé jusqu'en 1983. Cette stabilité aux commandes de la Ville lui permet d'envisager de nombreuses réalisations : Pors Moro, les Camélias, les lotissements de Kerarthur, du Douric, de Kerembleis, du Guerdy, la gare routière, la halle de tennis, la salle omnisports... Mais à chaque période de sécheresse, les Pont-l'Abbistes se souviendront du nom de



© DR

Le château d'eau qui assure la pression à nos robinets. Visible de la mer, il sert d'amer aux marins.

LES FONCTIONS DU DOCTEUR BÉNARD

- ▶ Maire de Pont-l'Abbé de 1958 à 1983
- ▶ Maire honoraire
- ▶ Ancien conseiller général
- ▶ Ancien conseiller régional
- ▶ Ancien président du Sivom
- ▶ Ancien président de l'Association départementale des Maires de France et membre du bureau national

Bénard comme le créateur du Toul Dour source de l'alimentation du Pays Bigouden en eau potable.

*François Largenton,
conseiller municipal
délégué à la communication*

Expression du groupe majoritaire

« L'annonce par le gouvernement d'une nouvelle ponction sur les budgets locaux a assombri un peu plus l'avenir des communes ». Tel est le jugement sans appel de l'Association des Petites Villes de France (APVF) à l'occasion du congrès des Maires de France. Ces réformes sont inspirées par le dogme de la réduction des dépenses publiques. Ce gouvernement fait tourner en boucle le refrain de la dette et du déficit public, dénonce des boucs-émissaires comme pour organiser la culpabilité collective, pour décourager les élus locaux et faire admettre par tout le monde le renoncement à vivre dans une société de progrès et de justice.

À Pont-l'Abbé, la municipalité ne baisse pas les bras.

Les axes de travail le prouvent : accès au logement pour tous, aménagement des voiries, soutien aux plus démunis, aux familles, aux scolaires (dont les subventions augmentent de 2%), scolarisation dès 2 ans, maintien des aides aux associations, qualité de la programmation culturelle reconnue, ... Ces actions répondent aux besoins et aux attentes de la population (en témoignent les visites de quartier). A l'écoute de la jeunesse, poursuivant les actions aux côtés des citoyens (défense de l'hôpital, projet de cinémas, vigilance sur les fermetures de classes, modernisation des Camé-

lias, ...) les projets que nous conduisons vont tous dans le même sens, malgré le gel des dotations d'État contraire à notre volonté politique.

Le récent passage à Gauche de majorité au Sénat.

Il traduit un mécontentement et un espoir grandissants chez les élus locaux. La proposition de son Président d'organiser des états généraux de la démocratie territoriale va nous engager tous. En proposant la participation des Conseils municipaux, il crée une nouvelle espérance pour le développement harmonieux des territoires. Pont-l'Abbé saisira bien sûr cette occasion pour faire vivre la démocratie.

Transfert des compétences ou mutualisation des moyens ?

Les communes membres de la Communauté de Communes du Pays Bigouden Sud viennent de se prononcer favorablement sur l'élargissement des compétences de celle-ci avec parfois certaines réserves qui n'ont pas été prises en compte.

Lors de l'examen de ce transfert au conseil municipal, nous avons constaté que Pont-l'Abbé semblait être la grande oubliée, alors même que le Maire est le 1er vice-président de cette instance. Ainsi, cette évolution ne prend pas assez en compte la place de notre commune dans la CCPBS (Ecole de Musique, lieux de spectacles, cinéma, gendarmerie, caserne de pompiers, ...) et elle ne permet

pas de favoriser un développement équilibré et harmonieux du territoire.

De nombreuses interrogations se posaient sur le manque de précisions des statuts, de leur formulation et de la définition de la notion «d'intérêt communautaire», le texte étant imprécis, ambigu et flou, sans projection dans l'avenir. Etonnant !

De ce fait, sous l'impulsion de la minorité, notre conseil municipal a été contraint de voter une motion complémentaire pour demander comment ce transfert allait s'effectuer et son impact financier sur les budgets. A quelle hauteur le contribuable sera-t-il sollicité ?

Nous mesurons toute l'importance

de faire évoluer les compétences de la CCPBS pour permettre de regrouper les moyens, car qui mieux que Pont-l'Abbé, ville centre, connaît le coût des infrastructures portées dans l'intérêt général.

Il aurait fallu que chaque commune puisse se déterminer avec plus d'informations entre les mains, dans la clarté et avec plus de transparence, pour éviter que l'élargissement des compétences ne profite pratiquement qu'à la seule commune de Penmarc'h. A l'aube de cette nouvelle année l'équipe de l'opposition municipale vous adresse ses meilleurs vœux pour 2012 et vous assure de son écoute.

Le groupe minoritaire

Agenda des manifestations 2012

Cross Country

Organisateur : C.A.B.
22 janvier
Kervazégan

Natathlon

Nageurs Bigoudens
22 janvier
Piscine «Aquasud»

Braderie

Secours Populaire
4 février
Maison Pour Tous

Concours hippique

Club hippique
5 février
Rosquerno

Foire aux livres

Cornouaille Maroc
Du 21 au 24 février
Jules Ferry

Couscous à emporter

Basket Club
3 mars
Salle omnisports

Exposition FNACA 50^{ème} anniversaire

FNACA
Du 12 au 25 mars
Sous-sol du château

Concours hippique

Club hippique
18 mars
Rosquerno

Quinzaine de la jeunesse

Service Enfance
Jeunesse de Pont-l'Abbé
Du 30 mars au 15 avril

Tremplin des jeunes charrues

31 mars
Triskell

Tournoi des jeunes

École de football - FCP
8 avril
Stade municipal

Les Tulipes à VTT

Cyclorandonneurs
8 avril
Départ : MPT (8h00/10h00)

Foire aux livres

PASI
11 et 12 avril
Salle municipale

Loto

Club Cycliste Bigouden
13 avril
Triskell

Braderie

Secours Populaire
14 avril
Maison Pour Tous

Le foyer «Pen Ar Prat» investit la bibliothèque

Bibliothèque municipale
Du 1^{er} au 30 avril
Triskell

Randonnée des côtes bigoudènes à vélo

Cyclorandonneurs
6 mai
Départ : MPT (7h30/10h00)

Concours de galoche

Galoche Pont-l'Abbiste
8 mai
Stade de Tréougy

Centenaire de l'école de Lambour

Amicale Laïque
12 mai
École de Lambour

Concours hippique

Club hippique
13 mai
Rosquerno

Exposition

Collectif Amicales
Laïques
Du 14 au 20 mai
Hall du Triskell

Loto

Club Cycliste Bigouden
1^{er} juin
Triskell

Concours hippique

Club hippique
3 juin
Rosquerno

Troc et puces

FNACA
3 juin

Rivière en fête

CAP
3 juin
Quai Pors Moro
Quai Saint-Laurent

Fête des écoles publiques

Amicale Laïque
9 juin
Bois Saint-Laurent

Vide grenier

Association Ty Pors Moro
10 juin
Triskell

Braderie

Secours Populaire
16 juin
Maison Pour Tous

Kermesse

APEL - Saint-Gabriel
16 juin
Ecole Saint-Gabriel

Fête de la Musique

Les Amis de Lambour
21 juin
Église de Lambour

Fête de la Musique

Festi'Bigoud
24 juin

Loto

FCP
30 juin
Triskell

Troc et Puces

Basket Club
1^{er} juillet
Bois Saint-Laurent

Fête des Brodeuses

Comité de la Fête
des Brodeuses
Du 12 au 16 juillet

Concours de galoche

Galoche Pont-l'Abbiste
14 juillet
Stade de Tréougy

Bal des Pompiers

Amicale des Pompiers
14 juillet
Caserne

Braderie

Secours Populaire
Du 17 au 20 juillet
Maison Pour Tous

Foire aux livres

PASI
25 et 26 juillet
Salle municipale

Pardon de Lambour

Les Amis de Lambour
29 juillet
Église de Lambour

Troc et Puces

CAP
29 juillet

Concert de Jazz

Les Amis de Lambour
4 août
Église de Lambour

Fête de la crêpe et chants marins

FCP
7 août
Bois Saint-Laurent

Foire aux livres

Cornouaille Maroc
7 et 8 août
Jules Ferry

Braderie

Commerces
de Pont-l'Abbé
7 et 8 août

Tournoi de tennis

Tennis Club
Du 2 au 12 août

Troc et Puces

Jeunes Sapeurs Pompiers
12 août

Fest Noz Sonerien Du

An Héol Nevez
18 août
Kervazégan

Troc et Puces

Pétanque Bigoudène
19 août
Stade de Tréougy

Troc et Puces

Force T
26 août

Forum des associations

Service Enfance Jeunesse
8 septembre
Triskell

Troc et Puces Jeunes CAP

9 septembre

Concours de galoche

Galoche Pont-l'Abbiste
22 septembre
Stade de Tréougy

Concours de pétanque

Pétanque Bigoudène
22 septembre
Stade de Tréougy

Course La Torche - Pont-l'Abbé

CAB
7 octobre
Triskell

Foire exposition

Comité de la Foire
Exposition
Du 12 au 15 octobre
Terre plein de la
Madeleine

Loto du Téléthon

Force T
12 ou 19 octobre
Triskell

Concours hippique

Club hippique
21 octobre
Rosquerno

Tournoi de tennis

Tennis Club
Du 28 octobre
Au 4 novembre
Tennis Club

Loto

FCP
3 novembre
Triskell

Concours hippique

Club hippique
18 novembre
Rosquerno

Semaine de la solidarité internationale

PASI
Du 17 au 25 novembre

Téléthon

Force T
7 et 8 décembre
Triskell

Cyclocross

Club Cycliste Bigouden
16 décembre
Parking du Leclerc